

Classe de sixième

Histoire

DES MONDES ANCIENS AUX DÉBUTS DU MOYEN ÂGE

À l'école primaire, les élèves ont étudié les premières traces de la vie humaine sur lesquelles on ne reviendra pas au collège. Ils y ont également abordé l'Antiquité à travers l'approche de la Gaule et de sa romanisation.

En sixième, après la découverte du peuplement du Pacifique, puis un premier contact avec une civilisation de l'Orient, les élèves étudient la Grèce et Rome : l'étude porte sur la culture et les croyances, sur l'organisation politique et sociale).

La cinquième partie est dédiée à l'émergence du judaïsme et du christianisme, situés dans leur contexte historique : les principaux éléments de croyance et les textes fondateurs sont mis en perspective avec le cadre politique et culturel qui fut celui de leur élaboration.

La sixième partie fait le lien entre l'Antiquité tardive et le Moyen Age en présentant les empires chrétiens de l'Orient byzantin et de l'Occident carolingien.

La dernière partie ouvre le programme à une civilisation asiatique : Chine des Han.

La place de l'histoire des arts est importante, dans la mesure même où ce programme est orienté essentiellement vers l'étude de grandes civilisations entre le III^e millénaire av. J.-C. et le VIII^e siècle.

Au cours de cette première année de collège, les élèves découvrent des sources historiques simples (archéologiques, iconographiques, extraits de textes...) qu'ils apprennent à interroger et à mettre en relation avec un contexte. Ils s'entraînent à exposer leurs connaissances en construisant de courts récits (on tiendra compte des progressions prévues en français pour l'expression écrite et l'expression orale). **Ces deux capacités (analyse de documents et maîtrise de l'expression écrite et orale) concernent toutes les parties du programme.**

I – LE PEUPEMENT DE L'OCÉANIE (environ 10 % du temps consacré à l'histoire)

CONNAISSANCES

Le peuplement de l'Océanie se fait par vagues successives, depuis le peuplement de la Papouasie et de l'Australie jusqu'aux étapes du peuplement austronésien des archipels du Pacifique.

DÉMARCHES

La carte du peuplement de l'Océanie permet de retrouver les grandes étapes du mouvement migratoire, qui sont mises en relation avec les moyens (pirogues) et les marqueurs (poteries, tapas, anciennes tarodières, ...).

CAPACITÉS

Connaître et utiliser les repères suivants :

- les principales étapes de la migration dans le temps et dans l'espace, principalement dans l'espace culturel appelé « triangle polynésien ».

Décrire une poterie Lapita.

Localiser les grandes aires culturelles océaniques.

Programme d'histoire – géographie, enseignement moral et civique
Classe de sixième
 Polynésie française

II - L'ORIENT ANCIEN (environ 10% du temps consacré à l'histoire)	
CONNAISSANCES L'Orient ancien au IIIe millénaire av. J.-C. : premières écritures et premiers États.	DÉMARCHES Étude au choix : un site ou un monument de Mésopotamie ou d'Égypte du IIIe millénaire av. J.-C. (œuvres de référence à l'école primaire : une sculpture égyptienne, un bas-relief mésopotamien...) Cette étude est remise en perspective dans l'espace de l'Orient ancien.
CAPACITÉS Connaître et utiliser les repères suivants : - le site étudié, la Mésopotamie et l'Égypte, sur une carte - les premières civilisations (IIIe millénaire av. J.-C.). Décrire un monument de Mésopotamie ou d'Égypte. Expliquer le rôle de l'écriture.	

III - LA CIVILISATION GRECQUE (environ 20 % du temps consacré à l'histoire)	
Thème 1 - AU FONDEMENT DE LA GRÈCE : CITÉS, MYTHES, PANHELLÉNISME	
CONNAISSANCES Les foyers de la civilisation grecque aux VIIIe - VIIe siècles sont identifiés (cités, colonisation). L' <i>Illiade</i> et l' <i>Odyssée</i> témoignent de l'univers mental des Grecs (mythes, héros et dieux). Les sanctuaires panhelléniques montrent l'unité culturelle du monde grec au Ve siècle.	DÉMARCHES La carte de la Méditerranée grecque est mise en relation avec des images et monuments significatifs (trières, temples de Sicile...). On présente la cité-État et la colonisation à partir d' un exemple librement choisi . L'étude est conduite à partir d'extraits de l' <i>Illiade</i> et de l' <i>Odyssée</i> et de représentations grecques : céramiques, sculptures... L'étude est conduite au choix à partir du site de Delphes ou de l'évocation des Jeux olympiques.
CAPACITÉS Connaître et utiliser les repères suivants : - le monde grec sur une carte du bassin méditerranéen aux VIIIe -VIIe siècles av. J.-C. - Homère, VIIIe siècle av. J.-C. Raconter : - la fondation d'une cité - un mythe grec. Raconter un épisode des jeux olympiques ou décrire le sanctuaire de Delphes en expliquant leur fonction religieuse.	

Programme d'histoire – géographie, enseignement moral et civique
Classe de sixième
 Polynésie française

Thème 2. - LA CITÉ DES ATHÉNIENS (Ve – IVe SIÈCLE) : CITOYENNETÉ ET DÉMOCRATIE	
<p>CONNAISSANCES</p> <p>L'unité de la cité des Athéniens a trois dimensions : religieuse, politique et militaire.</p> <p>Les habitants de la cité ont des statuts différents.</p> <p>Au Ve siècle les citoyens jouissent de droits et de devoirs qui fondent la démocratie athénienne.</p>	<p>DÉMARCHES</p> <p>L'étude est conduite à partir de la fête des Panathénées, et d'exemples au choix :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de l'engagement militaire d'un citoyen (hoplite à Marathon, marin à Salamine...); - d'un débat à l'Ecclésia (pendant la guerre du Péloponnèse par exemple...)
<p>CAPACITÉS</p> <p>Connaître et utiliser les repères suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'Attique, territoire de la cité - Périclès, Ve siècle av. J.-C. <p>Raconter</p> <ul style="list-style-type: none"> - un épisode des guerres médiques (Marathon ou Salamine) - la fête des Panathénées en expliquant son rôle civique et religieux. <p>Raconter et expliquer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un débat à l'Ecclésia. <p>Caractériser :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le statut des citoyens, des femmes et des esclaves. <p>Reconnaître :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les lieux et les monuments de la cité. 	

IV- ROME (environ 20% du temps consacré à l'histoire)	
Thème 1 - DES ORIGINES DE ROME À LA FONDATION DE L'EMPIRE	
<p>CONNAISSANCES</p> <p>Du mythe à l'histoire : l'Enéide et la légende de Romulus et Remus sont mises en relation avec les découvertes archéologiques (IXe- VIIIe siècle).</p> <p>L'enchaînement des conquêtes aboutit à la formation d'un vaste empire et à l'afflux d'esclaves. Cette expansion rompt l'équilibre social et politique, provoque des guerres civiles et la fin de la République.</p>	<p>DÉMARCHES</p> <p>L'étude est conduite à partir d'extraits de textes sur la fondation de Rome (l'<i>Enéide</i> de Virgile, l'<i>Histoire romaine</i> de Tite-Live...)</p> <p>L'étude s'appuie sur l'exemple de la conquête de la Gaule par César.</p>
<p>CAPACITÉS</p> <p>Connaître et utiliser les repères suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la fondation de Rome au VIIIe siècle av. J.-C. - Jules César et Vercingétorix : Alésia, 52 av. J.-C. - Rome, l'Italie, la Gaule, sur une carte du bassin méditerranéen au Ier siècle av J.-C. <p>Raconter :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la fondation légendaire de Rome - le siège d'Alésia. <p>Raconter et expliquer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la carrière de Jules César. 	

Classe de sixième

Polynésie française

Thème 2 - L'EMPIRE : L'EMPEREUR, LA VILLE, LA ROMANISATION

CONNAISSANCES

L'**empereur** dispose de l'essentiel des pouvoirs ; il a le soutien de l'armée et fait l'objet d'un culte.

La **paix romaine**, appuyée sur la puissance militaire, s'impose aux provinces de l'Empire. Elle favorise la construction d'infrastructures et le développement des échanges.

L'**Urbs, capitale de l'Empire**, concentre les monuments symboliques où le pouvoir se met en scène.

La **romanisation** s'appuie sur l'urbanisation sur le modèle de Rome, et sur la diffusion du droit de cité romaine sans faire disparaître la diversité religieuse et culturelle.

DÉMARCHES

Étude du personnage d'Auguste et d'un autre empereur important **au choix**.

L'étude est conduite **au choix** à partir d'une villa gallo-romaine ou du trajet d'un produit (vin, huile, métaux, céréales...).

L'étude est conduite à partir d'**une visite de l'Urbs** (monuments, sanctuaires, statuaire) et d'un exemple **au choix** d'une ville romaine en Gaule ou en Afrique du Nord.

CAPACITÉS

Connaître et utiliser les repères suivants :

- le principat d'Auguste, 27 av. J.-C. - 14
- « Paix romaine », 1er et IIe siècles
- l'édit de Caracalla, 212.

Décrire et expliquer :

- le rôle d'Auguste dans la vie politique.

Reconnaître :

- les principaux monuments de l'Urbs au Ier siècle.

Décrire :

- une ville gallo-romaine.

V- LES DÉBUTS DU JUDAÏSME ET DU CHRISTIANISME (environ 20% du temps consacré à l'histoire)

Thème 1 - LES DÉBUTS DU JUDAÏSME

CONNAISSANCES

Menacés dans leur existence par de puissants empires aux VIIIe et VIe siècles av. J.-C., **les Hébreux du royaume de Juda** mettent par écrit leurs traditions (premiers livres de la Bible).

Quelques uns des **grands récits de la Bible** sont étudiés comme fondements du judaïsme.

La destruction du second Temple par les Romains (70) précipite **la diaspora** et entraîne l'organisation du judaïsme rabbinique.

DÉMARCHES

L'étude commence par la **contextualisation de l'écriture de la Bible**, (l'impérialisme des empires mésopotamiens, le roi Josias, l'exil à Babylone).

Extraits de la Bible **au choix** : le récit de la création, Abraham et sa descendance, Moïse, le royaume unifié de David et Salomon...

L'étude débouche sur **une carte de la diaspora**.

CAPACITÉS

Connaître et utiliser les repères suivants :

- la Palestine, Jérusalem sur une carte de l'empire romain
- début de l'écriture de la Bible : VIIIe siècle av. J.-C.
- destruction du second Temple : 70.

Raconter et expliquer :

- quelques uns des grands récits de la Bible significatifs des croyances.

Décrire et expliquer :

- la diaspora.

Classe de sixième

Polynésie française

Thème 2 - LES DÉBUTS DU CHRISTIANISME

CONNAISSANCES

Les chrétiens sont abordés dans le cadre l'empire romain, au moment où les textes auxquels ils se réfèrent (lettres de Paul, Évangiles) sont mis par écrit.

Quelques uns des grands écrits de la tradition (Nouveau Testament) sont étudiés comme fondements du christianisme.

Les relations du christianisme et de l'empire romain sont expliquées: persécution et diffusion limitée (IIe - début du IVe siècle), mise en place d'un christianisme impérial à la faveur de l'arrivée de Constantin au pouvoir (IVe siècle), organisation de l'Église (IVe –Ve siècle).

DÉMARCHES

L'étude commence par la contextualisation des débuts du christianisme qui, issu du judaïsme, se développe dans le monde grec et romain. Les sources romaines permettent de situer l'apparition des chrétiens.

Le personnage de Jésus et son enseignement sont étudiés au travers de quelques extraits des Évangiles.

L'étude est fondée sur des extraits de textes, le récit d'un épisode des persécutions, la présentation du rôle de Constantin ou d'un exemple d'art paléochrétien au choix du professeur

CAPACITÉS

Connaître et utiliser les repères suivants :

- la Palestine, Jérusalem, Rome, Constantinople sur une carte du monde romain au IVe siècle
- la mort de Jésus vers 30 -Écriture des Évangiles : 1er siècle
- Édit de Milan : 313.

Raconter et expliquer :

- quelques récits du Nouveau Testament significatifs des croyances
- un épisode de la christianisation de l'empire romain.

Décrire :

- une basilique chrétienne.

VI – LES EMPIRES CHRÉTIENS DU HAUT MOYEN ÂGE (environ 10% du temps consacré à l'histoire)

CONNAISSANCES

Les deux empires de l'orient byzantin et de l'occident carolingien sont situés et caractérisés dans leurs dimensions politique (empires chrétiens), culturelle (grec et latin) et religieuse (une religion, deux Églises).

DÉMARCHES

La caractérisation de chacun des deux empires se fait à partir d'exemples au choix :

- de personnages (Justinien et Théodora, Charlemagne, Irène...);
- d'événements (le couronnement de Charlemagne, d'un empereur byzantin...);
- ou d'œuvres d'art byzantines et d'œuvres d'art carolingiennes (Sainte-Sophie, la chapelle d'Aix, mosaïques, icônes, orfèvreries...).

L'étude débouche sur une carte de l'Europe où sont situées les chrétientés latine et orthodoxe.

CAPACITÉS

Connaître et utiliser les repères suivants :

- l'empire byzantin : IV e –XV e siècle
- l'empire carolingien, l'empire byzantin sur la carte de l'Europe au IXe siècle
- le couronnement de Charlemagne : 800.

Décrire :

- quelques grandes caractéristiques de l'empire carolingien.

Reconnaître :

- une œuvre d'art byzantine et une œuvre d'art carolingienne.

Classe de sixième

Polynésie française

VII – LA CHINE DES HAN À SON APOGÉE (environ 10% du temps consacré à l'histoire)

CONNAISSANCES

À son apogée, sous le règne de l'empereur Wu (140 – 87 av. J.-C.), la Chine des Han connaît **une brillante civilisation**. La route de la soie permet un commerce régulier entre Rome et la Chine à partir du II^e siècle av. J.-C.

DÉMARCHES

Étude au choix d'un ou deux aspects de quelques aspects de la civilisation chinoise sous ce règne (ouverture de la route de la soie, prolongement de la grande muraille, recrutement des fonctionnaires, floraison artistique et technique).

CAPACITÉS

Connaître et utiliser les repères suivants :

- la Chine des Han, 206 av. J.-C. – 220
- la Chine des Han à son apogée sur une carte de l'Asie.

Décrire :

- un ou deux exemples de la civilisation de la Chine de Han (une œuvre d'art, une invention...).

Classe de sixième

Géographie

LA TERRE PLANÈTE HABITÉE

À l'école primaire, les élèves ont acquis un certain nombre de repères concernant leur territoire proche, **en l'occurrence la Polynésie française dans l'Océanie intertropicale**, et l'espace français dans son contexte européen et mondial.

Le programme de la classe de sixième permet, après un approfondissement de la connaissance de l'espace proche, d'explorer le monde, d'y situer les sociétés humaines dans leur diversité, de découvrir et de caractériser les différentes manières de l'habiter. La démarche invite à développer la curiosité des élèves et à leur donner le goût de l'ailleurs.

Le choix des études de cas et des exemples doit mettre l'accent, sans exclure les autres facteurs de différenciation, sur la diversité des cultures et des formes de mise en valeur du monde qu'elles induisent.

Le paysage est l'outil privilégié de cette découverte.

Des études de cas conduisent à une approche des différentes dimensions des paysages (évolution, esthétique...)

Chaque étude de cas est mise en contexte et située systématiquement sur les grandes cartes du monde : population, aires culturelles, niveau de vie, reliefs, climats. L'année de sixième intègre ainsi une première connaissance des grandes divisions physiques et humaines du monde.

Pour localiser et situer, pour comprendre et expliquer, les élèves manient cartes et images, de tous types et à toutes les échelles, en utilisant régulièrement les ressources fournies par les technologies de l'information et de la communication.

L'analyse de documents et la maîtrise de l'expression écrite et orale concernent toutes les parties du programme.

Classe de sixième

Polynésie française

I - MON ESPACE PROCHE : PAYSAGES ET TERRITOIRE (environ 15 % du temps consacré à la géographie)

CONNAISSANCES

Lecture des paysages quotidiens et découverte du territoire proche : lieux, quartiers, réseaux de transports...

Cet espace proche est situé à différentes échelles : locale, régionale et mondiale.

DÉMARCHES

Il est souhaitable de conduire cette étude à partir d'une sortie sur le terrain.

Cette étude amène les élèves à manipuler des documents du quotidien : plan du quartier et de la ville, plan des réseaux de transports, carte touristique, un système d'information géographique (SIG) d'usage courant...

La réalisation de croquis simples permet de rendre compte du paysage et/ou de l'organisation du territoire local.

Les élèves utilisent pour se situer : le globe, un SIG, différents planisphères (le monde vu du Pacifique, d'Europe, d'Amérique, de l'hémisphère sud, etc.) et se réfèrent aux points cardinaux et aux grands repères géographiques.

Les élèves observent différentes représentations de leur île (vue aérienne, image satellite, carte) et apprennent à les manier ; puis ils la situent dans le contexte géographique régional et mondial, et étudient les composantes de l'insularité en Océanie, en particulier l'exiguïté et l'éloignement. On introduit ces notions par des comparaisons de surfaces et de distances en apprenant à utiliser l'échelle et les emboîtements d'échelles ; on termine par une comparaison entre un planisphère centré sur l'Europe et un planisphère centré sur l'océan Pacifique, qui devra être utilisé par la suite.

CAPACITÉS

Localiser :

- son espace proche dans **son île, son archipel et en Polynésie française**
- **la Polynésie française** sur différents planisphères et à l'aide d'un globe virtuel
- les continents et les océans sur différents planisphères.

Se situer dans l'espace à différentes échelles en utilisant les points cardinaux et les grands repères géographiques.

Décrire :

- le paysage local et ses différentes composantes
- un itinéraire en faisant intervenir les notions de distance et de temps de parcours.

Réaliser un croquis simple pour représenter les paysages proches et/ou l'organisation du territoire local.

Programme d'histoire – géographie, enseignement moral et civique
Classe de sixième
 Polynésie française

II - OÙ SONT LES HOMMES SUR LA TERRE ? (environ 15 % du temps consacré à la géographie)	
<p>CONNAISSANCES</p> <p>La répartition des hommes sur la Terre : foyers de peuplement et zones de faible occupation humaine.</p>	<p>DÉMARCHES</p> <p>La répartition de la population mondiale est expliquée en faisant intervenir l'histoire, les conditions naturelles, la culture, le développement économique et l'évolution démographique. L'étude se fonde sur l'analyse de différents planisphères : climats, reliefs, aires culturelles, États, croissance démographique...</p> <p>On souligne la stabilité dans le temps long des grands foyers de la population mondiale.</p> <p>On s'appuie sur l'exemple de l'Asie de l'Est ou l'Europe</p>
<p>CAPACITÉS</p> <p>Localiser sur un planisphère :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les principaux foyers de population - les dix plus grandes métropoles mondiales - les espaces faiblement peuplés. <p>Décrire et expliquer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la répartition de la population à l'échelle du foyer de peuplement choisi. <p>Décrire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la répartition de la population mondiale. 	

III - HABITER LA VILLE (environ 15% du temps consacré à la géographie)	
<p>CONNAISSANCES</p> <p>Habiter la ville</p> <p>Plus de la moitié de l'humanité vit en ville. Les paysages urbains et la vie en ville dépendent de multiples facteurs au nombre desquels la culture et l'histoire, le cadre naturel, les activités, la situation démographique et le niveau de développement.</p>	<p>DÉMARCHES</p> <p>Deux études de cas reposent de manière privilégiée sur l'étude de paysages :</p> <p>deux villes, choisies dans deux aires culturelles différentes.</p> <p>Ces études de cas permettent de dégager des caractéristiques communes et des éléments de différenciation.</p>
<p>CAPACITÉS</p> <p>Situer les espaces étudiés sur différents planisphères thématiques.</p> <p>Décrire les paysages étudiés et expliquer les transformations des espaces concernés.</p> <p>Réaliser un croquis simple d'un paysage.</p>	

Classe de sixième

Polynésie française

IV- HABITER LE MONDE RURAL (environ 10 % du temps consacré à la géographie)	
<p>CONNAISSANCES</p> <p>Habiter le monde rural</p> <p>Les multiples manières de vivre et de travailler dans le monde rural, la forte ou faible présence humaine, la diversité des paysages ruraux, dépendent de facteurs multiples, parmi lesquels les conditions naturelles, économiques, démographiques et culturelles.</p>	<p>DÉMARCHES</p> <p>Deux études de cas reposent de manière privilégiée sur l'étude de paysages :</p> <p>deux espaces ruraux choisis dans deux aires culturelles différentes.</p> <p>Ces études de cas permettent de dégager des caractéristiques communes et des éléments de différenciation.</p>
<p>CAPACITÉS</p> <p>Situer les espaces étudiés sur différents planisphères thématiques. Décrire les paysages étudiés et expliquer les transformations des espaces concernés. Réaliser un croquis simple d'un paysage.</p>	

V - HABITER LES LITTORAUX (environ 15 % du temps consacré à la géographie)	
<p>CONNAISSANCES</p> <p>Habiter un littoral</p> <p>Le type d'activité dominant, les choix et les capacités d'aménagement, les conditions naturelles sont autant d'éléments à prendre en compte pour caractériser et différencier les littoraux où se concentre une part accrue de la population mondiale.</p>	<p>DÉMARCHES</p> <p>Deux études de cas reposent de manière privilégiée sur l'étude de paysages :</p> <p>Deux littoraux, un littoral industrialo-portuaire, un littoral touristique.</p>
<p>CAPACITÉS</p> <p>Situer les espaces étudiés sur différents planisphères thématiques. Décrire les paysages étudiés et expliquer les transformations des espaces concernés. Réaliser un croquis simple d'un paysage.</p>	

VI- HABITER DES ESPACES A FORTES CONTRAINTES (environ 15 % du temps consacré à la géographie)	
<p>CONNAISSANCES</p> <p>Habiter un espace à fortes contraintes</p> <p>Certains espaces présentent des contraintes particulières pour l'occupation humaine. Les sociétés, suivant leurs traditions culturelles et les moyens dont elles disposent, les subissent, les surmontent voire les transforment en atouts.</p>	<p>DÉMARCHES</p> <p>Deux études de cas reposent de manière privilégiée sur l'étude de paysages et sont choisies parmi :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une île du Pacifique <p>et au choix :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un désert chaud - un désert froid - une haute montagne.
<p>CAPACITÉS</p> <p>Situer les espaces étudiés sur différents planisphères thématiques. Localiser et situer les grands ensembles de relief et les principales zones climatiques de la planète. Décrire les paysages étudiés et expliquer les transformations des espaces concernés. Réaliser un croquis simple d'un paysage.</p>	

VII - UNE QUESTION AU CHOIX (environ 5% du temps consacré à la géographie)
<p>Ce temps est laissé au professeur pour développer un des thèmes du programme ou pour répondre aux questions que l'actualité peut susciter de la part des élèves.</p>

Classe de sixième

ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE

Programme d'enseignement moral et civique pour l'école élémentaire et le collège (cycles 2, 3 et 4)

Principes généraux

Articulés aux finalités éducatives générales définies par la loi du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République, les axes principaux du programme d'enseignement moral et civique de l'école élémentaire au lycée se fondent sur les principes et les valeurs inscrits dans les grandes déclarations des Droits de l'homme, la Convention internationale des droits de l'enfant et dans la Constitution de la Ve République.

1. L'éducation morale n'est pas du seul fait ni de la seule responsabilité de l'école ; elle commence dans la famille. L'enseignement moral et civique porte quant à lui sur les principes et valeurs nécessaires à la vie commune dans une société démocratique. Il se fait dans le cadre laïque qui est celui de la République et de l'école. Ce cadre impose de la part des personnels de l'éducation nationale une évidente obligation de neutralité, mais celle-ci ne doit pas conduire à une réticence, voire une abstention, dans l'affirmation des valeurs transmises. Les enseignants et les personnels d'éducation sont au contraire tenus de promouvoir ces valeurs dans tous les enseignements et dans toutes les dimensions de la vie scolaire.
2. Cet enseignement a pour objet de transmettre et de faire partager les valeurs de la République acceptées par tous, quelles que soient les convictions, les croyances ou les choix de vie personnels. Ce sont les valeurs et les normes impliquées par l'acte même d'éduquer telle qu'une école républicaine et laïque peut en former le projet. Elles supposent une école à la fois exigeante et bienveillante qui favorise l'estime de soi et la confiance en soi des élèves, conditions indispensables à la formation globale de leur personnalité. Cet enseignement requiert de l'enseignant une attitude à la fois compréhensive et ferme. À l'écoute de chacun, il encourage l'autonomie, l'esprit critique et de coopération. Il veille à éviter toute discrimination et toute dévalorisation entre élèves.
3. Les connaissances et compétences à faire acquérir ne sont pas juxtaposées les unes aux autres. Elles s'intègrent dans une culture qui leur donne sens et cohérence et développe les dispositions à agir de façon morale et civique.
4. L'enseignement moral et civique a pour but de favoriser le développement d'une aptitude à vivre ensemble dans une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Il met en œuvre quatre principes a)- penser et agir par soi-même et avec les autres et pouvoir argumenter ses positions et ses choix (principe d'autonomie) b)- comprendre le bien-fondé des normes et des règles régissant les comportements individuels et collectifs, les respecter et agir conformément à elles (principe de discipline) c)- reconnaître le pluralisme des opinions, des convictions, des croyances et des modes de vie (principe de la coexistence des libertés) ; d)- construire du lien social et politique (principe de la communauté des citoyens).
5. L'enseignement moral et civique privilégie la mise en activité des élèves. Il suppose une cohérence entre ses contenus et ses méthodes (discussion, argumentation, projets communs, coopération...). Il prend également appui sur les différentes instances qui permettent l'expression des élèves dans les écoles et les collèges.
6. L'enseignement moral et civique doit avoir un horaire spécialement dédié. Mais il ne saurait se réduire à être un contenu enseigné « à côté » des autres. Tous les enseignements à tous les degrés doivent y être articulés en sollicitant les dimensions émancipatrices et les dimensions sociales des apprentissages scolaires, tous portés par une même exigence d'humanisme. Tous les domaines disciplinaires ainsi que la vie scolaire contribuent à cet enseignement.

Classe de sixième

Polynésie française

7. Les connaissances et les compétences visées par l'enseignement moral et civique se construisent progressivement en lien avec la maturité de l'élève et son développement psychologique et social. Cela nécessite la reprise des objets enseignés et la consolidation des acquis en suivant des démarches diversifiées et adaptées à l'âge des élèves, afin que l'équipe puisse construire sur chacun des cycles une progression définie autour de quelques repères annuels.

8. Le caractère spécifique de l'enseignement moral et civique suppose la valorisation du travail en groupe ainsi que le recours à des travaux interdisciplinaires ; cet enseignement fait l'objet d'une évaluation qui porte sur des connaissances et des compétences mises en œuvre dans des activités personnelles ou collectives et non sur le comportement de l'élève.

Finalités

Loin de l'imposition de dogmes ou de modèles de comportements, l'enseignement moral et civique vise à l'acquisition d'une culture morale et civique et d'un esprit critique qui ont pour finalité le développement des dispositions permettant aux élèves de devenir progressivement conscients de leurs responsabilités dans leur vie personnelle et sociale. Cet enseignement articule des valeurs, des savoirs et des pratiques.

Valeurs

La morale enseignée à l'école est une morale civique en lien étroit avec les principes et les valeurs de la citoyenneté républicaine et démocratique. Ces valeurs sont la liberté, l'égalité, la fraternité, la laïcité, la solidarité, l'esprit de justice, le respect et l'absence de toutes formes de discriminations.

Savoirs

Cet enseignement requiert l'appropriation de savoirs (littéraires, scientifiques, historiques, juridiques...). Il n'existe pas de culture morale et civique sans les connaissances qui instruisent et éclairent les choix et l'engagement éthiques et civiques des personnes.

Pratiques

Développer les dispositions morales et civiques, c'est développer une disposition à raisonner, à prendre en compte le point de vue de l'autre et à agir. L'enseignement moral et civique est par excellence un enseignement qui met les élèves en activité individuellement et collectivement. Il n'est ni une simple exhortation édifiante, ni une transmission magistrale de connaissances et de valeurs. Il s'effectue, autant que possible, à partir de situations pratiques, dans la classe et dans la vie scolaire, au cours desquelles les élèves éprouvent la valeur et le sens de cet enseignement (conseils d'élèves, mise en scène de dilemmes moraux, jeux de rôles, débats réglés...).

Architecture

La culture morale et civique comporte quatre dimensions, liées entre elles : une dimension sensible, une dimension normative, une dimension cognitive et une dimension pratique.

La sensibilité

La sensibilité est une composante essentielle de la vie morale et civique : il n'y a pas de conscience morale qui ne s'émeuve, ne s'enthousiasme ou ne s'indigne. L'éducation à la sensibilité vise à mieux connaître et identifier ses sentiments et émotions, à les mettre en mots et à les discuter, et à mieux comprendre ceux d'autrui.

Classe de sixième

Polynésie française

Le droit et la règle

L'éducation au droit et à la règle vise à faire acquérir le sens des règles au sein de la classe, de l'école ou de l'établissement. Elle a pour finalité de faire comprendre comment, au sein d'une société démocratique, des valeurs communes s'incarnent dans des règles communes. Elle tient compte du fait que les qualités attendues des futurs citoyens sont destinées à s'exprimer dans un cadre juridique et réglementaire donné que ces mêmes citoyens peuvent faire évoluer.

Le jugement

La formation du jugement moral doit permettre de comprendre et de discuter les choix moraux que chacun rencontre dans sa vie. C'est le résultat d'une éducation et d'un enseignement qui demandent, pour les élèves, d'appréhender le point de vue d'autrui, les différentes formes de raisonnement moral, d'être mis en situation d'argumenter, de délibérer en s'initiant à la complexité des problèmes moraux, et de justifier leurs choix. Les élèves sont des sujets dont l'autonomie ne peut être progressivement acquise que s'ils ont la capacité de veiller à la cohérence de leur pensée, à la portée de leurs paroles et à la responsabilité de leurs actions. Le développement du jugement moral, modulé selon les âges, fait appel de manière privilégiée aux capacités d'analyse, de discussion, d'échange, de confrontation des points de vue dans des situations problèmes. Il demande une attention particulière au travail du langage, dans toutes ses expressions écrites ou orales.

L'engagement

On ne saurait concevoir un enseignement visant à former l'homme et le citoyen sans envisager sa mise en pratique dans le cadre scolaire et plus généralement la vie collective. L'école doit permettre aux élèves de devenir acteurs de leurs choix, et de participer à la vie sociale de la classe et de l'établissement dont ils sont membres. L'esprit de coopération doit être encouragé, la responsabilité vis-à-vis d'autrui mise à l'épreuve des faits.

Organisation des tableaux

Les différentes dimensions de l'enseignement moral et civique se construisent de façon continue et progressive du début du cycle 2 jusqu'à la fin du cycle 4 en prenant appui sur le travail accompli à l'école maternelle. Les objectifs de formation sont donc, pour chaque dimension, identiques aux cycles 2, 3 et 4. Les compétences, connaissances, attitudes et objets d'enseignement mentionnés dans les colonnes précisent la progressivité de la formation de l'élève d'un cycle à l'autre.

Classe de sixième

Polynésie française

La sensibilité : soi et les autres		
Objectifs de formation		
1. Identifier et exprimer en les régulant ses émotions et ses sentiments.		
2. S'estimer et être capable d'écoute et d'empathie.		
3. Se sentir membre d'une collectivité.		
Connaissances, capacités et attitudes visées	Objets d'enseignement	Exemples de pratiques en classe, à l'école, dans l'établissement
1/a - Partager et réguler des émotions, des sentiments dans des situations et à propos d'objets diversifiés : textes littéraires, œuvres d'art, documents d'actualité, débats portant sur la vie de la classe.	<ul style="list-style-type: none"> - Diversité des expressions des sentiments et des émotions dans différentes œuvres (textes, œuvres musicales, plastiques...) - Maîtrise des règles de la communication. 	<ul style="list-style-type: none"> - Jeu théâtral, mime. - Jeux de rôle.
1/b - Mobiliser le vocabulaire adapté à leur expression.	<ul style="list-style-type: none"> - Connaissance et structuration du vocabulaire des sentiments et des émotions. 	<ul style="list-style-type: none"> - Activités de langage : langage de situation, langage d'évocation.
2/a - Respecter autrui et accepter les différences.	<ul style="list-style-type: none"> - Respect des autres dans leur diversité : les atteintes à la personne d'autrui (racisme, antisémitisme, sexisme, xénophobie, homophobie, harcèlement...). - Respect des différences, tolérance. - Respect de la diversité des croyances et des convictions. - Le secours à autrui. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les langages de l'art : expression artistique et littéraire des sentiments et des émotions. - Le respect du corps entre les filles et les garçons en EPS et dans toutes les activités scolaires, en lien avec l'éducation affective et sexuelle.
2/b - Manifester le respect des autres dans son langage et son attitude.	<ul style="list-style-type: none"> - Le soin du langage : le souci d'autrui dans le langage, notamment la politesse. - Le soin du corps, de l'environnement immédiat et plus lointain. - Le soin des biens personnels et collectifs. - L'intégrité de la personne. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les mécanismes du harcèlement et leurs conséquences. - Discussion à visée philosophique sur le thème de la tolérance ou sur le thème de la moquerie. - La tolérance (en lien avec le programme d'histoire).
3/a - Comprendre le sens des symboles de la République.	<ul style="list-style-type: none"> - Valeurs et symboles de la République française et de l'Union européenne. - Savoir travailler en respectant les règles de la coopération. 	<ul style="list-style-type: none"> - Étude dans les différents domaines disciplinaires
3/b - Coopérer.		

Programme d'histoire – géographie, enseignement moral et civique
Classe de sixième
 Polynésie française

		<p>de la diversité des cultures et des religions.</p> <p>- L'attestation « apprendre à porter secours » (APS).</p> <p>- Les différentes interprétations de La Marseillaise (éducation musicale).</p> <p>- Les représentations artistiques des symboles de la République.</p> <p>- Partager les tâches dans des situations de recherche (grammaire, conjugaison, mathématiques...), de coopération (EPS, éducation musicale, arts visuels et arts plastiques...) ou d'expérimentation (sciences).</p> <p>- Coopérer au sein de la classe ou de l'école.</p>
--	--	--

Le droit et la règle : des principes pour vivre avec les autres

Objectifs de formation

1. Comprendre les raisons de l'obéissance aux règles et à la loi dans une société démocratique.

2. Comprendre les principes et les valeurs de la République française et des sociétés démocratiques.

Connaissances, capacités et attitudes visées	Objets d'enseignement	Exemples de pratiques en classe, à l'école, dans l'établissement
1/a - Comprendre les notions de droits et devoirs, les accepter et les appliquer.	<p>- Les droits et les devoirs : de la personne, de l'enfant, de l'élève, du citoyen.</p> <p>- Le code de la route : initiation au code de la route et aux règles de prudence, en lien avec l'attestation de première éducation à la route (Aper).</p> <p>- Le vocabulaire de la règle et du droit (droit, devoir, règle, règlement, loi).</p> <p>- Les différents contextes d'obéissance aux règles, le règlement intérieur, les</p>	<p>- EPS : jeux et sports collectifs.</p> <p>- Conseils d'élèves, débats démocratiques.</p> <p>- Définir et discuter en classe les règles du débat ou celles du conseil d'élèves.</p>

Classe de sixième

Polynésie française

	sanctions.	
1/b - Respecter tous les autres et notamment appliquer les principes de l'égalité des femmes et des hommes.	<ul style="list-style-type: none"> - L'égalité entre les filles et les garçons. - La mixité à l'école. - L'égalité des droits et la notion de discrimination. 	<ul style="list-style-type: none"> - Conseils d'élèves (sens des règles, des droits et des obligations, sens des punitions et des sanctions).
2/a- Reconnaître les principes et les valeurs de la République et de l'Union européenne.	<ul style="list-style-type: none"> - Les principes de la démocratie représentative en France et en Europe. - Les valeurs : la liberté, l'égalité, la laïcité. 	<ul style="list-style-type: none"> - Le handicap : discussion à visée philosophique. La loi sur le handicap de 2005. - Discussion à visée philosophique sur les valeurs et les normes. - Exercices de hiérarchisation et de clarification des valeurs.
2/b - Reconnaître les traits constitutifs de la République française.	<ul style="list-style-type: none"> - Le vocabulaire des institutions. - Le fondement de la loi et les grandes déclarations des droits. - La notion de citoyenneté nationale et européenne (l'identité juridique d'une personne). 	<ul style="list-style-type: none"> - Analyse de certains stéréotypes sexués à travers des exemples pris dans des manuels ou des albums de littérature de jeunesse ou le cinéma. - La citoyenneté municipale : comprendre les différents domaines d'action de la commune. - Réflexion et débats sur les articles 1, 4, 6, 9, 11 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789. - Convention internationale des droits de l'enfant. - Le droit à l'éducation. - Les institutions à travers leurs textes fondateurs et leur histoire.

Le jugement : penser par soi-même et avec les autres

Objectifs de formation

1. Développer les aptitudes à la réflexion critique : en recherchant les critères de validité des jugements moraux ; en confrontant ses jugements à ceux d'autrui dans une discussion ou un débat argumenté.

2. Différencier son intérêt particulier de l'intérêt général.

Connaissances, capacités et attitudes visées	Objets d'enseignement	Exemples de pratiques en classe, à l'école, dans l'établissement
1/a- Prendre part à une discussion, un débat ou un dialogue : prendre la parole devant les autres, écouter autrui, formuler et apprendre à justifier un point de vue.	<ul style="list-style-type: none"> - Le choix, sa justification. - Connaissance et reconnaissance de différents types d'expression (récit, reportage, témoignage). - Les règles de la discussion en groupe (écoute, respect du point de vue de l'autre, recherche d'un accord...). - Approche de l'argumentation. - Le débat argumenté. - Initiation au débat démocratique. - Les critères du jugement moral : le bien et le mal, le juste et l'injuste. 	<ul style="list-style-type: none"> - Exercice du jugement critique : à partir de faits issus de la vie de la classe, de l'école et hors l'école en vue de lutter contre les préjugés (racisme, sexisme, homophobie...). - Approche de la notion de « stéréotype » à partir de situations de la vie de la classe ou de situations imaginaires tirées de récits, de contes ou d'albums de littérature de jeunesse. - Organisation de débats réglés sur ces situations.
1/b- Nuancer son point de vue en tenant compte du point de vue des autres.	<ul style="list-style-type: none"> - Les préjugés et les stéréotypes (racisme, antisémitisme, sexisme, homophobie). 	<ul style="list-style-type: none"> - Éducation aux médias, dont la participation à la Semaine de la presse et des médias (Clémi).
1/c- Comprendre que la laïcité accorde à chacun un droit égal à exercer librement son jugement et exige le respect de ce droit chez autrui.	<ul style="list-style-type: none"> - La laïcité comme liberté de penser et de croire ou de ne pas croire à travers la Charte de la laïcité à l'école. - La distinction entre croyances et opinions. 	<ul style="list-style-type: none"> - Pluralité des regards sur l'enfance dans l'espace et le temps.
1/d- Prendre conscience des enjeux civiques de l'usage de l'informatique et de l'Internet et adopter une attitude critique face aux résultats obtenus.	<ul style="list-style-type: none"> - Le jugement critique : traitement de l'information et éducation aux médias - Responsabilisation à l'usage du numérique en lien avec la charte d'usage des Tuic. 	<ul style="list-style-type: none"> - Analyse des faits, confrontation des idées, à travers la démarche de résolution de problèmes et la démarche d'investigation (par exemple en EPS, en sciences, dans les enseignements et l'éducation artistiques).
2/- Distinguer son intérêt personnel de l'intérêt collectif.	<ul style="list-style-type: none"> - La notion de bien commun dans la classe, l'école et la société. - Les valeurs personnelles et collectives. - Valeurs et institutions : la devise de la République (Liberté, Égalité, Fraternité). 	<ul style="list-style-type: none"> - Entraînement à l'argumentation et au débat argumenté : maîtrise de la langue, maîtrise des connecteurs et du lexique.

Classe de sixième

Polynésie française

	<ul style="list-style-type: none">- Le sens républicain de la nation.- Les libertés fondamentales.- La laïcité.- Les valeurs de l'Union européenne.	<ul style="list-style-type: none">- Exercices de clarification des valeurs du point de vue de l'intérêt général et du sien propre. - Réflexion sur l'intérêt général et l'intérêt particulier à partir de récits mettant en scène des héros de la littérature, de l'histoire ou de la mythologie. - Place et rôle de certaines personnalités, hommes ou femmes, dans l'histoire. - Travail sur une version adaptée à l'âge des élèves de la Charte de la laïcité.
--	--	--

Classe de sixième

Polynésie française

L'engagement : agir individuellement et collectivement

Objectifs de formation

1. S'engager et assumer des responsabilités dans l'école et dans l'établissement.

2. Prendre en charge des aspects de la vie collective et de l'environnement et développer une conscience citoyenne, sociale et écologique.

Connaissances, capacités et attitudes visées	Objets d'enseignement	Exemples de pratiques en classe, à l'école, dans l'établissement
1/a - S'engager dans la réalisation d'un projet collectif (projet de classe, d'école, communal, national...).	<ul style="list-style-type: none"> - L'engagement moral (la confiance, la promesse, la loyauté, l'entraide, la solidarité). - Le secours à autrui : prendre des initiatives, en lien avec le dispositif et l'attestation « apprendre à porter secours » (APS). - Le code de la route : sensibilisation à la responsabilité en lien avec l'attestation de première éducation à la route (Aper). 	<ul style="list-style-type: none"> - Débat sur le rôle de la confiance et du respect de ses engagements dans la vie sociale. - Les principes du vote démocratique dans les conseils d'élèves. - L'engagement : sensibiliser les élèves à quelques grandes figures féminines et masculines de l'engagement (scientifique, politique, humanitaire...).
1/b - Pouvoir expliquer ses choix et ses actes.	<ul style="list-style-type: none"> - La responsabilité de l'individu et du citoyen dans le domaine de l'environnement, de la santé. 	
2/a - Savoir participer et prendre sa place dans un groupe.	<ul style="list-style-type: none"> - La participation démocratique. - Le vote. - Les acteurs locaux et la citoyenneté. 	<ul style="list-style-type: none"> - Étude du préambule de la Constitution de 1946.
2/b- Expliquer en mots simples la fraternité et la solidarité.	<ul style="list-style-type: none"> - La solidarité individuelle et collective. - La fraternité dans la devise républicaine. 	<ul style="list-style-type: none"> - Travail sur le rôle des associations.